



Formulaire d'inscription Electricien Chef de Chantier

EIT.valais

Inscription Je souhaite m'inscrire au(x) module(s) suivant(s) – **Cochez SVP** – Une confirmation vous sera demandée pour chaque module

		<u>Cotisant contribution professionnelle (CPR)</u>	<u>Non-Cotisant CPR</u>
<input type="radio"/>	Module 1 Courant faible/télécommunication	Fr. 700. --	Fr. 1'100. --
<input type="radio"/>	Module 2 Installation courant fort	Fr. 700. --	Fr. 1'100. --
<input type="radio"/>	Module 3 Normes/Règles de la technique/ Sécurité au travail	Fr. 700. --	Fr. 1'100. --
<input type="radio"/>	Module 4 Schémas et appareils/Plans	Fr. 700. --	Fr. 1'100. --
<input type="radio"/>	Module 5 Métrés/Calculations	prix compris avec module 4	
<input type="radio"/>	Examen final Conduite de chantier*	Fr. 700. --	Fr. 1'100. --

*Les modules 1 à 5 doivent être réussis. Pour les électriciens de montage, 1 année de pratique avant le début de la formation est demandée.

→ Durée de la formation 2 ans.

Merci de joindre une copie de votre CFC avec ce formulaire.

L'inscription sera considérée comme définitive lorsque le candidat se sera acquitté de la finance d'inscription. Une fois l'inscription confirmée, une convocation, le programme du module ainsi qu'un bulletin de versement seront envoyés au candidat.

Candidat

Données personnelles du candidat

Titre Mme M

Nom _____

Prénom _____

No AVS _____

Date de naissance _____

Adresse _____

NPA / Lieu _____

Lieu d'origine _____

Nationalité _____

Téléphone _____

Mobile _____

E-mail _____

Activité professionnelle

Données professionnelles du candidat

Profession _____

Activité _____

CFC de _____

Année _____

Raison sociale _____

Nom de l'employeur _____

Adresse _____

NPA/ Lieu _____

Canton _____

Convocation à envoyer à : Candidat Entreprise

En apposant sa signature, le candidat déclare accepter le règlement ci-contre :

Lieu et date : _____

Signature du candidat : _____

Règlement :

- Une inscription peut être annulée sans frais si l'annulation est faite pour de justes motifs, par écrit, 7 jours avant le début du cours.
- Passé ce délai, le montant de l'inscription est dû dans son entier.
- La commission se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscription
- Les places étant limitées, ces dernières seront attribuées par ordre chronologique d'inscription.
- Pour les cas de désistements exceptionnels, veuillez-vous référer aux Conditions Générales.

Merci de retourner le formulaire par mail à : ffc@bureaudesmetiers.ch